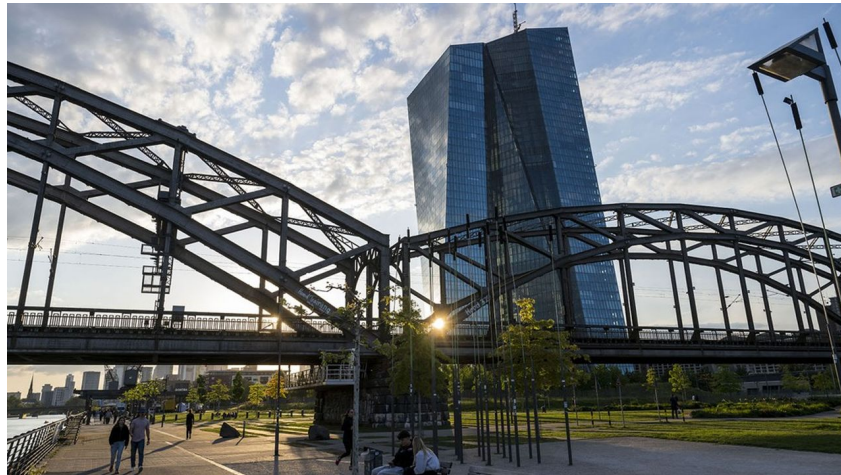


Gros coup de frein de l'inflation en zone euro, les regards se tournent vers la BCE

[lesechos.fr/monde/europe/gros-coup-de-frein-de-linflation-en-zone-euro-2213884](https://www.lesechos.fr/monde/europe/gros-coup-de-frein-de-linflation-en-zone-euro-2213884)

Vincent Collen

February 4, 2026



Publié le 4 févr. 2026 à 12:00Mis à jour le 4 févr. 2026 à 16:00

La décrue de l'inflation se poursuit en Europe. Selon une première estimation publiée ce mercredi par Eurostat, à la veille d'une réunion de la Banque centrale européenne (BCE), le taux d'inflation annuel de la zone euro (IPCH) serait tombé à 1,7 % en janvier. En repli par rapport aux 2 % constatés au mois de décembre et par rapport à l'objectif officiel de la BCE.

L'inflation, calculée en rythme annuel dans les 21 pays qui partagent l'euro, s'affiche ainsi à son plus bas niveau depuis septembre 2024. Sur un mois, entre décembre et janvier, les prix à la consommation de la zone euro affichent une baisse de 0,5 %.

L'Allemagne à contre-courant

Dans le détail, presque toutes les composantes de l'indice connaissent un ralentissement en rythme annuel. C'est notamment le cas des prix de l'énergie, l'un des principaux moteurs de l'indice, qui se replie de 4,1 % après avoir enregistré une baisse de 1,9 % au mois de décembre, notamment grâce au recul des cours du pétrole. Un fort repli largement imputable cependant à un effet de base.

Par pays, [la France affiche à nouveau le taux d'inflation le plus faible de la zone euro](#) avec une hausse de seulement 0,4 %, lorsqu'elle est calculée selon les normes européennes, et 0,3 % selon son indice national (IPI). Le repli de

l'inflation est aussi important dans des pays tels que la Belgique, la Bulgarie (intégrée pour la première fois dans ces calculs), l'Espagne, les Pays-Bas ou encore l'Autriche.

Un recul durable ?

Mais aucun de ces pays n'est passé, comme la France, sous la barre symbolique de 1 %. A contre-courant de cette tendance générale, l'inflation en Allemagne affiche une très légère accélération, passant de 2 % à 2,1 % en rythme annuel.

Le coup de frein sur l'inflation européenne est-il durable ? Le recul des prix des carburants est par nature incertain. « Les prix à la pompe ont augmenté ces dernières semaines, malgré la faiblesse du dollar », observent les analystes d'ING.

Mais plusieurs indicateurs plaident dans le sens d'une inflation modérée. « La croissance des salaires va continuer à ralentir », estime Oxford Economics, car le marché du travail est un peu moins tendu. Et [la hausse de l'euro sur le marché des changes](#) réduira le prix des biens importés.

Pas de baisse des taux en vue

Cette accalmie sur les prix ne poussera toutefois pas la Banque centrale européenne à baisser ses taux ce jeudi, jugent les économistes d'ABN Amro, qui relèvent que la BCE « reste focalisée sur une inflation des services encore persistante ».

En outre, les chiffres de PIB publiés la semaine dernière montrent que [la croissance dans la zone euro a résisté mieux que prévu](#). Et l'économie allemande sera tirée cette année par les investissements publics massifs du gouvernement de Friedrich Merz. Autant d'indicateurs qui ne plaident pas en faveur d'un relâchement de la politique monétaire.

Les derniers indicateurs confirment « que la BCE est actuellement bien positionnée, et que la marche est haute pour qu'elle soit amenée à agir dans un sens ou dans l'autre, écrit Juliette Cohen, stratège chez CPR AM. Le statu quo actuel est fait pour durer ».

Emploi

Les douleurs dorsales, premier problème de santé au travail en Suisse

Absences maladie Plus de 100'000 employés manquent à l'appel chaque jour en Suisse pour raison de santé. Les pertes de production s'élèvent à 70 milliards de francs par an, ce qui représente 9% du PIB.

Fabienne Riklin

100'000 par jour. C'est le nombre d'employés qui s'absentent de leur poste pour cause de maladie ou d'accident. L'équivalent d'une ville entière fait ainsi quotidiennement défaut à l'économie suisse. Si ces arrêts constituent une étape indispensable au rétablissement des personnes concernées, ils représentent néanmoins un coût de plusieurs milliards pour la société.

En effet, les pertes de production en Suisse atteignent plus de 70 milliards de francs par an, soit 9% du produit intérieur brut (PIB). C'est ce qu'ont établi pour la première fois des chercheurs dirigés par Michael Stucki et Simon Wieser de la Haute École des sciences appliquées de Zurich (ZHAW).

Les coûts médicaux directs sont recensés chaque année et atteignent désormais près de 100 milliards de francs. En revanche, les coûts indirects liés aux maladies en dehors du système de santé restent largement méconnus. «Pourtant, ils sont tout aussi importants», note Michael Stucki.

Ces coûts indirects signifient moins de revenus pour la population, des pertes d'exploitation pour les entreprises, des paiements plus élevés de rentes d'invalidité et d'indemnités journalières pour les assurances sociales, ainsi que des recettes fiscales moindres pour les pouvoirs publics. «Il est donc dans l'intérêt de la société de réduire ces pertes», estime Michael Stucki.

Les pertes de production peuvent découler d'une absence temporaire, d'une baisse de performance, d'une réduction du taux d'occupation, d'une invalidité ou d'un décès. En 2012, ces pertes liées s'élevaient à 60 milliards de francs, soit 10 milliards de moins qu'aujourd'hui.

Absentéisme en hausse

Cette évolution s'explique par l'augmentation des absences des employés par rapport aux années précédentes. En 2024, les travailleurs ont été absents



Les maux de dos, les rhumatismes et les maladies psychiques sont à l'origine de la plupart des absences maladie. Getty Images

en moyenne 7,5 jours, contre 5,5 jours en 2010.

Cette augmentation représente une «charge supplémentaire pour les employeurs», explique Stefan Heini de l'Union patronale suisse. Selon lui, les entreprises ont donc tout intérêt à maintenir leur personnel en bonne santé et satisfait. C'est pourquoi une majorité d'entre elles investissent dans la gestion de la santé en entreprise.

Les absences temporaires sont le plus souvent dues à des maladies non transmissibles. Dans plus de 60% des cas, ces pathologies contraignent les travailleurs à s'arrêter pour se soigner. Les accidents et autres affections, comme la grippe ou les refroidissements, ne représentent chacun que 20%.

Les maux de dos coûtent 2,5 milliards par an

Michael Stucki et son équipe de la ZHAW ont donc étudié

plus précisément les maladies non transmissibles. Les résultats, que nous avons pu consulter, montrent que sept affections sont à l'origine de la majeure partie des pertes de production. En tête figurent les troubles musculosquelettiques, comme les maux de dos ou les rhumatismes, ainsi que les maladies psychiques telles que la dépression.

Les douleurs dorsales constituent le premier problème de santé en Suisse. Elles représentent 15% des pertes de production liées à l'absentéisme. Et elles génèrent chaque année des coûts de plus de 2,5 milliards de francs. Les femmes commencent à s'absenter plus tôt, dès 25 ans, en raison de maux de dos. Les hommes, eux, développent ces problèmes un peu plus tard, à partir de 35 ans.

«Les périodes chargées de la vie peuvent nuire à la santé physique et mentale», confirme

Liliana Paolazzi, responsable des offres psychosociales et juridiques chez Pro Mente Sana. Ainsi, chez les femmes de 25 à 34 ans, plusieurs défis se cumulent fréquemment: l'entrée dans la vie active, les premières responsabilités professionnelles ou encore la planification familiale. Selon Liliana Paolazzi, le manque de sommeil et de temps de récupération constitue également un facteur de risque. Ce phénomène touche aussi les hommes, mais se manifeste généralement plus tard.

Que les maladies psychiques, au même titre que les douleurs dorsales, génèrent de nombreux jours d'absence ne surprend pas Liliana Paolazzi: «Le stress psychique se manifeste souvent d'abord par des symptômes physiques.» Ces deux types d'affections se renforceraient d'ailleurs mutuellement. La dépression augmente ainsi le risque de mal de dos à cause d'une tension

musculaire accrue, d'une perception modifiée de la douleur, du manque de mouvement et des changements dans les hormones de stress.

Le mal de dos peut aussi perturber le sommeil, limiter l'activité et pousser à l'isolement, créant un cercle vicieux difficile à supporter psychologiquement. Le «Grand rapport sur le dos» de la Ligue suisse contre le rhumatisme souligne par ailleurs l'importance du stress et des facteurs psychosociaux dans ces douleurs: un quart des personnes concernées identifient le stress, les soucis ou les problèmes comme une cause de leurs maux.

«De plus, certaines conditions de travail favorisent précisément ces deux types de maladies», ajoute Liliana Paolazzi. Rester assis longtemps, prendre peu de pauses ou manquer de variété dans les mouvements peut provoquer des douleurs

dorsales. Quant à la dépression, elle est favorisée par la pression temporelle constante, l'accessibilité permanente et la charge émotionnelle.

En termes d'absentéisme, les différences entre hommes et femmes restent minimes. Sur l'ensemble de leur carrière professionnelle, hommes et femmes s'absentent à peu près aussi souvent, mais pas pour les mêmes motifs. Les hommes de plus de 45 ans manquent ainsi plus fréquemment le travail quelques jours en raison de problèmes cardio-vasculaires. Les femmes, elles, s'absentent plutôt à un âge plus jeune à cause de migraines.

Quatre entreprises sur dix fortement impactées

Pour Annette Stolz de la Ligue suisse contre le rhumatisme, une chose est certaine: «Dans le monde du travail d'aujourd'hui, le corps est mis à l'épreuve différemment qu'autrefois.» En effet, selon l'actuel Job Stress Index, près d'un collaborateur sur trois rapporte que sa charge de travail dépasse nettement ses propres ressources. La même proportion se sent épuisée sur le plan émotionnel.

Cette situation a des conséquences importantes: quatre entreprises sur dix sont fortement impactées par les absences de collaborateurs souffrant de troubles psychiques. Ces absences représentent souvent une lourde charge, comme le révèle une enquête de Sotomo, surtout quand elles surviennent de manière inattendue et que leur durée reste incertaine.

«Les données sont claires: mieux vaut prévenir que subir les coûts liés à la maladie, aux accidents et à la baisse de performance», affirme Annette Stolz. Investir dans les ressources des collaborateurs serait rentable. Mais elle rappelle aussi que les employés ont leur part de responsabilité. «Beaucoup ne bougent pas suffisamment au quotidien.»

Traduit de l'allemand
par Olivia Beuchat.

«Les jobs d'été disparaissent. Il faut que ça change»

Votations du 8 mars Faut-il autoriser les jobs d'été à déroger à la loi sur le salaire minimum? Mardi, les milieux patronaux et la droite se sont déclarés favorables à la réforme votée par le parlement, mais refusée par la gauche. La ministre de l'Économie et de l'emploi, la Centriste Delphine Bachmann, soutient la dérogation et la diminution de la rémunération des jobs d'étudiants pour «leur permettre d'exister à nouveau».



Steeve Luncker Gomez

Delphine Bachmann.

Pourquoi soutenez-vous le fait de baisser les salaires des jobs d'été des étudiants?

Il ne s'agit pas de baisser les salaires des jobs d'été, mais de leur permettre d'exister à nouveau. La révision de la loi sur le salaire minimum émane d'une initiative du parlement sur la base d'un constat partagé par le Département: depuis l'entrée en vigueur de la loi sur le salaire minimum, on constate une disparition progressive des jobs d'été. Nous ne voulons pas remettre en cause le principe du salaire minimum cantonal, mais introduire une dérogation ciblée et strictement encadrée pour permettre aux jeunes d'accéder à un revenu et d'acquérir une première expérience professionnelle. En résumé, durant les vacances scolaires, mais pendant 60 jours au maximum, il sera possible de déroger au salaire minimum à hauteur de 75% pour les jeunes en étude dans des établissements reconnus.

La révision s'appuie sur un sondage réalisé auprès des membres de la FER, dont certains affirment avoir renoncé aux jobs d'été. N'est-ce pas un peu léger?

Nous n'avons effectivement pas d'étude scientifique, mais le sondage de la FER, et les retours de la Chambre de commerce confirment les retours que j'ai des entrepreneurs qui renoncent malheureusement à proposer des jobs d'été car le coût est trop important.

Est-ce que ce n'est pas un avantage indu donné aux étudiants par rapport à d'autres jeunes qui cherchent du travail?

Il ne s'agit pas de remplacer des postes réguliers qui exigent une productivité avec des compétences précises, mais bien de permettre aux jeunes d'acquérir une première expérience professionnelle.

Les syndicats n'ont finalement pas voulu de cette réforme, pourquoi?

À vous de le leur demander, je pense qu'ils craignaient un affaiblissement du salaire minimum. Mais c'est une erreur, le salaire minimum reste la référence: on choisit d'y déroger parce que les jobs d'été disparaissent et il faut que cela change.

Marc Bretton

Der Trigger-Bundesrat

In der Schweiz attackieren ihn Linke wie Rechte, aber Ignazio Cassis ist immer noch da – jetzt reist er nach Russland

MATTHIAS VENETZ, SAMUEL TANNER

Am Samstag flog Ignazio Cassis mit dem Bundesratsjet nach Genf, um vor den Delegierten der FDP zu erklären: «Die Zeitenwende ist da.» Am Montag kam er in der Ukraine an, um als Vorsitzender der Organisation für Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa (OSZE) mit dem ukrainischen Präsidenten Selenski über Frieden zu sprechen. Noch am gleichen Abend berichtete «20 Minuten», «Cassis’ Ausflug zur FDP» habe 11 000 Franken gekostet – weil er sich danach auch noch habe heimfliegen lassen ins Tessin.

Am Dienstag, als die Jet-Geschichte weiterdrehte, wurde Cassis beim Internationalen Strafgerichtshof angezeigt. Er habe israelische Kriegsverbrechen und Völkermord «unterstützt und gefördert», schrieb eine Vereinigung. Anwälte und ehemalige Angestellte des Aussendepartements versuchten aus dem Aussenminister der Schweiz eine Art Darth Vader der Weltpolitik zu machen.

Am Freitag wird Ignazio Cassis in Moskau landen. Eine Sprecherin von Aussenminister Lawrow liess ihn bereits wissen, worüber bei dem Treffen gesprochen werde: nicht über den russischen Krieg in der Ukraine, sondern über die «tiefe Krise» in der OSZE.

Er fühlt sich missverstanden

Das ist eine Woche im Leben von Ignazio Cassis. Und eine Miniatur seines Schaffens. Während er auf der Suche nach dem Frieden durch die Welt fliegt, wird er eingeholt von der Kritik aus der Schweiz. Er tritt in Wien auf, in Kiew oder bei der Uno in New York. Seine Reden tragen Titel wie: «Die Schweiz, Europa und die Welt». Aber dann wird er von der heimischen Community in den Online-Foren für seine Flugstunden kritisiert: «Cassis hat die Bodenhaftung verloren.»

Seit er Bundesrat ist, fühlte er sich immer wieder missverstanden. Er suchte Trost in der Biografie von Giuseppe Motta, einem anderen Tessiner Bundesrat. Auf seinem Handy hatte er Auszüge daraus gespeichert, einmal las er vor: «Es ist wohl überall schwer, Aussenminister zu sein. Aber so paradox es klingt, in der schweizerischen Demokratie ist dieses Amt ganz besonders schwierig und undankbar für seinen Inhaber.» In Bundesrats-Rankings landet er regelmässig auf dem letzten Platz. Längst schien ausverhandelt, wann (und dass) er zurücktreten werde.

Aber Ignazio Cassis ist immer noch da. Sein Schicksal begleitet ihn weiterhin. Doch jetzt scheint er sich damit arrangiert zu haben, dass er von allen Seiten kritisiert wird.



«Die Schweiz, Europa und die Welt»: Bundesrat Ignazio Cassis ist Aussenminister auf seine Art.

MICHAEL BUHOLZER / KEYSTONE

Als Cassis im Jahr 2018 ins Aussendepartement kam, galt er als stramm bürgerlicher Bundesrat. Der damalige SP-Präsident Christian Levrat verstieg sich bald zur Aussage, Cassis habe sich in den Verhandlungen mit der EU wie ein Praktikant verhalten und sei ohnehin ein dritter SVP-Bundesrat. Wenigstens das ist inzwischen widerlegt.

Im Frühling 2025 lancierte die SVP den Abstimmungskampf über die neuen EU-Verträge. Der SVP-Präsident Marcel Dettling und zwei Parteikollegen stellten sich auf die Bundesterrasse für einen denkwürdigen Sketch. In der Hauptrolle: ein Mitarbeiter des Parteisekretariats als Ignazio Cassis. Er trug eine Cassis-Maske in der Grösse einer Fasnachtslarve, zerriss eine Kopie des Bundesbriefes und präsentierte dann ein T-Shirt mit der EU-Flagge. In einer Mitteilung schrieb die SVP: «Bundesrat Cassis will die Schweiz an die EU ausliefern.»

Aber während Cassis rechts inzwischen als linksliberaler EU-Freund gilt, wird er links als rechtsliberaler Israel-Freund gesehen. Weil er sich im Verlauf des Gaza-Krieges weigerte, die israelische Kriegsführung als «Genozid» zu bezeichnen, und stattdessen alle Kriegs-

parteien auf das Völkerrecht hinwies, wurde er für Antiimperialisten zum Feindbild. Demonstranten forderten seinen Rücktritt, beschuldigten ihn der Komplizenschaft mit Israel. Im Herbst mussten ihn Polizisten in Bellinzona vor einigen Dutzend wütenden Demonstranten abschirmen.

Kritik an Cassis kam aber auch von amtierenden und ehemaligen Mitarbeitern des Aussendepartements. Sie wurde verstärkt von den nach wie vor mitteilungsfreudigen Alt-Bundesrätinnen Micheline Calmy-Rey und Ruth Dreifuss. Mehrfach zirkulierten Briefe und Protestschreiben an Cassis – der vorläufige Tiefpunkt ist die Anzeige vor dem Internationalen Strafgerichtshof.

Minister ohne Hausmacht

Dass Linke wie Rechte seit Jahren getriggert werden, wenn sein Name fällt, lässt sich nicht allein durch seine Politik erklären. Wer sich durch die Berner Vor- und Hinterzimmer fragt, erhält unterschiedliche Charakterstudien.

Verständnisvoll heisst es, Cassis sei mit dem EU-Dossier und dem Gaza-Krieg mit Themen betraut, die man eben besonders emotional diskutierte. Tatsäch-

lich ist er Aussenminister eines Landes, das jahrzehntelang Aussenhandel, aber keine Aussenpolitik betrieb. Ohnehin wollte der frühere Innenpolitiker eigentlich nicht ins Aussendepartement.

Das Verständnis für die Neutralität und die aussenpolitische Zurückhaltung der Schweiz ist im Ausland gesunken (ausgerechnet Cassis hat schon vor Jahren darauf hingewiesen). Auch im Inland fordern Linke und NGO vom Aussenminister inzwischen wöchentlich Stellungnahmen und Solidaritätsbekundungen zum Weltgeschehen ein.

Er solle «weichgeklopft» werden, sagt jemand, damit die anderen Parteien nach seinem Rücktritt den zweiten Bundesratssitz der FDP leichter angreifen können. Aus einem anderen Departement heisst es, Cassis sei halt Tessiner, und als solcher habe er in Bern keine grosse Hausmacht.

In mehr als acht Jahren im Bundesrat hat Cassis zudem noch keine Volksabstimmung bestreiten können. In Bern sagt man, gerade durch Abstimmungserfolge entstehe oftmals Legitimität und auch eine gewisse Nähe zur Bevölkerung. Allerdings mache er es den Leuten auch nicht leicht, eine Beziehung zu ihm aufzubauen. Er wirke oft stur und

zeige wenig Bemühen, seine Position verständlich zu machen. Das hört Cassis schon seit Jahren, lange schien es, als wolle er diese Kritik aussitzen («Ich lese keine Zeitungen mehr»). Er zog sich phasenweise zurück, lehnte Interviewanfragen ab.

Inzwischen beschränkt er sich aber nicht mehr darauf, die EU-Verträge als «solide» und «zielführend» zu bezeichnen, sondern nennt sie «indispensable», also unentbehrlich. Sollte es trotzdem noch Nachfragen geben, kontert er süffisant: «Danke für diese lange Frage, die Antwort wird kurz sein . . .» Manchmal tritt er auf, als glaube er wieder daran: an ein Ja zu den EU-Verträgen, an seinen Einfluss mit der OSZE, an sich selbst.

Der Weltendeuter

Ignazio Cassis scheint sich damit arrangiert zu haben, dass er anders ist als andere. Als er im Januar am World Economic Forum (WEF) in Davos zu einer Pressekonferenz lädt, nickt er freundlich. Dann verkündet er eine «neue Ära». Es war klar, dass es ein interessanter Auftritt wird. Cassis ist der Bundesrat, der gerne ins Philosophieren gerät. Am Abend davor hat Bundespräsident Parmelin gesagt, er sage nichts zu der Rede von Donald Trump. Es klang, als bekräftige er damit die diplomatische Leitlinie des Bundesrats. Einen Tag später sagt Cassis, es sei «inakzeptabel» gewesen, wie Trump auf Bundesrätin Keller-Sutter und die Schweiz losgegangen sei. An einer Pressekonferenz von Bundesrat Cassis kann viel passieren.

In Davos kann man ihm beim Nachdenken zuhören: Eine derartige Rede wie von Trump und danach ein bilaterales Treffen, als ob nichts gewesen wäre – «das sind wir nicht gewohnt». Er gibt sich staunend. Seit er Bundesrat sei, habe er jedes WEF besucht, aber in diesem Jahr sei alles anders. «Wir sind in einer Welt, in der am Morgen etwas gilt und am Abend nicht mehr.» Irgendwann sagt er: «Niemand von uns ist der Ära gewachsen, nicht einmal Präsident Trump.» Es klingt auch nach Selbstentlastung: Als sei er ein Feuilletonist, der die Welt nicht verändern, sondern nur deuten müsse.

Er kann sich klein machen und im nächsten Moment gross. In Davos verkündet er erstmals, er werde bald nach Kiew reisen und nach Moskau, um über den Frieden zu reden. Als er den Presse-raum im House of Switzerland verlässt, hat er Donald Trump kritisiert, den Auftritt des Bundespräsidenten kontrastiert und Hoffnungen auf Friedensgespräche zum Krieg in der Ukraine geweckt. Er hat sich angreifbar gemacht, aber er scheint ganz bei sich.

À Soral, le trafic transfrontalier à toute heure épuise les riverains

Mobilité Plusieurs habitants relèvent que des véhicules traversent la douane de Soral II en dehors des heures d'ouverture. Les excès de vitesse sont aussi légion.

Emilien Ghidoni

Les habitants de Soral sont à bout. Depuis quelque temps, plusieurs riverains se plaignent de franchissements de la douane de Soral II hors des heures d'ouverture (de 6 h à 22 h), par exemple à 5 h 30 du matin. Pour ne rien arranger, ils rapportent que bon nombre de voitures traversant le village ne respectent absolument pas la limitation à 30 km/h.

«Cela fait plusieurs mois que je me fais réveiller par des moteurs vrombissants à 5 h 45, voire encore plus tôt, soupire Coline*, habitante d'une rue reliant directement la douane de Soral II au village. C'est impossible d'avoir un sommeil reposant.»

Et lorsqu'il est l'heure de partir au travail, l'enfer se poursuit: «Quand j'enfourche mon vélo, je dois attendre près de cinq minutes pour sortir de chez moi, tellement les voitures roulent vite.» La Soraliennne rapporte que son mari et elle ont plusieurs fois frôlé l'accident à cause de certains chauffards.

Un seul employé pour trois douanes

Ce n'est de loin pas la première fois que les Soraliens se plaignent des nuisances engendrées par le trafic transfrontalier aux petites douanes. Depuis plusieurs années, les autorités planchent sur une série de mesures pour juguler le passage de voiture aux petites douanes. La première mouture de ce plan a apaisé un peu le phénomène mais n'a pas atteint ses objectifs. Coline a en-



La douane de Soral I est ouverte 24 heures sur 24. Pour limiter les nuisances, la maire souhaite la faire fermer pendant la nuit. Laurent Guiraud

voyé plusieurs e-mails à la mairie pour se plaindre de ces nuisances matinales.

Selon elle, le problème réside dans le fait qu'un seul employé est chargé de gérer toutes les douanes de la Champagne. Ce qui expliquerait les passages intempestifs avant l'heure d'ouverture officielle de Soral II.

Contactée par la «Tribune de Genève», la maire de Soral, Laura Weiss, confirme qu'une seule personne est chargée de trois

postes de douane, ce qui peut expliquer un décalage de quelques minutes à l'heure d'ouverture. Mais d'autres facteurs entrent aussi en jeu.

Plus de 7000 voitures par jour

La douane de Soral I, par exemple, est ouverte 24 heures sur 24, ce qui pousse les travailleurs frontaliers à l'emprunter peu importe l'heure. Elle milite donc pour la faire fermer pendant la nuit. Les

bouchons aux heures de pointe à Bardonnex expliquent également cet afflux matinal aux petites douanes.

«Lors des comptages que nous avons réalisés, on a compté pas moins de 7000 voitures transitant dans le village. Et la plupart le traversent tôt le matin ou en fin d'après-midi», déplore Laura Weiss. À cela s'ajoute le fait que bon nombre d'automobilistes ne respectent pas vraiment les feux aux douanes. «Chaque feu vert

est censé laisser passer huit voitures. Dans les faits, ce sont plutôt dix ou douze véhicules qui se précipitent.»

La Commune n'a qu'un faible pouvoir d'action sur les douanes. La maire de Soral a donc décidé de se concentrer sur le respect de la limitation à 30 km/h au sein du village. Plusieurs chantiers débiteront ce printemps. «Nous allons ajouter un bon nombre de ralentisseurs, détaille Laura Weiss. Les trottoirs seront aussi sécurisés et la zone 30 km/h sera mieux signalée.»

Les patrons genevois ont une part de responsabilité

Le problème est plus large. Notamment à cause de l'augmentation du coût de la vie en Haute-Savoie, qui pousse de plus en plus de travailleurs français vers la Suisse.

Pour la maire de Soral, il est impossible de juguler le trafic aux petites douanes tant que le nombre de frontaliers venant en voiture est augmenté: «Il y a bien des bus, mais ils sont surtout empruntés par les travailleurs vivant juste de l'autre côté de la frontière. Ceux venant d'Annecy poursuivent leur chemin en voiture.»

Un avis partagé par Coline, qui estime que les entreprises genevoises ont une responsabilité dans cette problématique. «Bon nombre de patrons offrent des places de parking à leurs employés. Et en plus, ils recrutent en France parce que ça leur coûte moins cher!» soupire-t-elle.

* Prénom d'emprunt

Ein Subventionstopf lädt zur Verschwendung ein

Der verlangte Klimafonds ist scheinbar gratis, doch er dürfte im Vergleich zu CO₂-Abgaben deutlich mehr Geld verschlingen

HANSUELI SCHÖCHLI

Der Staat verteilt pro Jahr im Mittel 5 bis 10 Milliarden Franken im Namen des Klimaschutzes, und die Sache kostet zunächst keinen Rappen. Etwa dies ist das Versprechen der Volksinitiative der Linksparteien für einen Klimafonds. Laut der Initiative müsste der Bund bis 2050 jährlich 0,5 bis 1 Prozent des Bruttoinlandprodukts in den verlangten Fonds stecken – zwecks «Förderung einer sozial gerechten Energie- und Klimapolitik».

Eine Steuererhöhung wäre dafür vorerst nicht nötig, denn die Initiative will die Schuldenbremse des Bundes aushebeln: Der Bund könne einfach seine Schulden im Ausmass der in den Klimafonds geleiteten Gelder erhöhen. Dass höhere Schulden heute zu höheren Schuldzinsen morgen und höheren Steuern übermorgen führen, muss man ja nicht laut sagen.

Effiziente Lenkungsabgaben

Die Klimafondsinitiative verlangt einen massiven Ausbau der Subventionen – etwa eine Verdoppelung bis Vervielfachung. Was in welchem Umfang zusätzlich subventioniert wird, könnte das Parlament entscheiden. Das verspricht ein Fest für die Politiker. Aus ökonomischer Sicht birgt der Klimafonds ein hohes Verschwendungsrisiko. Als deutlich effizienteres Instrument der Klimapolitik gelten in der Ökonomenzunft Lenkungsabgaben (CO₂-Abgaben). «Eine CO₂-Abgabe ist das kostengünstigste Mittel zur Sen-

kung der CO₂-Emissionen im nötigen Ausmass und Tempo», hiess es zum Beispiel 2019 in den USA in einer Erklärung, die schon über 3600 Ökonomen unterzeichnet haben, unter ihnen 27 Nobelpreisträger. Laut der Erklärung sollte die CO₂-Abgabe bis zur Erreichung der Klimaziele regelmässig steigen, und die Erträge sollten als Pro-Kopf-Betrag voll an die Bürger zurückfliessen.

In der Schweiz hatte 2010 eine Nationalfonds-Studie geschätzt, dass Subventionen pro Tonne reduziertem CO₂-Ausstoss mehr als fünfmal so teuer sind wie Lenkungsabgaben. Eine Gruppe französischer Ökonomen kam 2023 ebenfalls zu dem Schluss, dass Lenkungsabgaben oder damit verwandte marktwirtschaftliche Elemente weit günstiger sind als Subventionen.

Die Umlage der gesellschaftlichen Kosten des CO₂-Ausstosses auf den Preis ist im Prinzip darum am günstigsten, weil damit in allen Sektoren und Marktstufen die «richtigen» Anreize gesetzt wären: Die Verursacher zahlen die vollen Kosten ihres Verhaltens und haben ein Interesse daran, den CO₂-Ausstoss dort zu senken, wo es für sie am günstigsten ist.

Bei Subventionen ist dagegen das Verursacherprinzip nicht eingehalten. Und subventioniert man zum Beispiel die Solarenergie oder die Elektromobilität, kann das zwar zu Verlagerungen von «schmutzigen» in «weniger schmutzige» Tätigkeiten führen, aber auch Solarpanels und Elektroautos haben gesellschaftliche Kosten – etwa Umweltkosten für die Herstellung und Entsorgung von

Panels und Batterien. Die Subventionierung verbilligt die Elektromobilität und die Energieherstellung, was den positiven Effekt der Verlagerung gleich wieder einschränken kann.

Hinzu kommt der gängige Mitnahmeeffekt bei Subventionen: Der Staat fördert Aktivitäten, welche die Begünstigten auch ohne Staatskrücken unternommen hätten (im Jargon: Mitnahmeeffekt). In der Schweiz deuteten zum Beispiel laut einem Bericht der Eidgenössischen

Klimafonds

Eidgenössische Abstimmung
vom 8. März 2026

Finanzkontrolle neun Befragungen von 2010 bis 2023 zu den Subventionen für energetische Gebäudesanierungen auf Mitnahmeeffekte zwischen 40 und 70 Prozent. Zudem mögen politische Entscheide über die subventionierten Aktivitäten und das Ausmass der Subventionen stärker durch den Einfluss betroffener Sektoren getrieben sein als durch Effizienzüberlegungen.

Doch auch Lenkungsabgaben haben einige Haken. So kennt niemand die genauen Kosten des CO₂-Ausstosses. In der internationalen Forschungsliteratur reicht die Bandbreite der Schätzungen von etwa 0 bis über 1000 Franken pro Tonne CO₂. Eine Antwort auf diese Unsicherheit ist das Herantasten: Man beginnt mit einem relativ bescheidenen Preis und erhöht ihn bei ungenügender Annäherung an die Klimaziele.

Eine andere Antwort ist die politische Festlegung der Menge des zulässigen CO₂-Ausstosses, wonach der Markt den Preis via Handel von Emissionszertifikaten festlegt. Die Risiken dieses Wegs liegen vor allem in grossen Preisausschlägen und in Verwässerungen durch Festlegung von «zu hohen» Emissionsmengen.

Sind die CO₂-Preise im eigenen Land viel höher als im Ausland, kann es Verlagerungen von CO₂-intensiven Sektoren ins Ausland geben – was dem Klima nichts nützt. Eine Antwort darauf wäre nach dem Muster der EU ein «Klimazoll» auf Importen. Doch ob sich dies in der Praxis ohne bürokratische Exzesse und ohne verkappten Protektionismus umsetzen lässt, ist noch offen.

Eine andere Massnahme gegen Abwanderungen ist bei energieintensiven Sektoren die Gratisvergabe eines gewissen Sockels von Emissionen. In der Schweiz können sich Unternehmen von der CO₂-Abgabe befreien lassen, wenn sie mit dem Bund eine Zielvereinbarung zur Reduktion des Ausstosses eingehen.

Die Schweiz kennt eine CO₂-Abgabe auf Heizöl und andere fossile Brennstoffen von 120 Franken pro Tonne CO₂; diese wird indes nur zu zwei Dritteln zurückverteilt, während der Rest in Subventionen fliesst. Der Bundesrat will zudem die Subventionen erhöhen. Im Verkehr entspricht der nicht zweckgebundene Teil der Mineralölsteuer auf Benzin und Diesel in der Wirkung einer CO₂-Abgabe von etwa 100 Franken pro Tonne.

Gemessen an einer vom Bund bestellten Studie von 2024 müsste die Abgabe

weit höher sein: Das Papier beziffert den zentralen Schätzwert der CO₂-Kosten aus der internationalen Forschungsliteratur auf 430 Franken pro Tonne. Unter geänderten Annahmen könnte es aber auch deutlich weniger oder deutlich mehr sein.

Der Preis der Transparenz

Der Markt spielt nie genau nach Lehrbuch, was die Wirkung von Lenkungsabgaben einschränken kann. So gibt es in der Praxis zum Beispiel Informations- und Koordinationsprobleme – wie etwa das Huhn-und-Ei-Problem beim Zusammenspiel von E-Autos und Ladestationen oder die mutmassliche Übergewichtung von heutigen Investitionskosten durch Konsumenten im Vergleich zu künftigen Einsparungen.

Der grösste Haken von Lenkungsabgaben ist aber politischer Art: Sie machen die Kosten transparent und sind deshalb wenig populär. Subventionen versprechen dagegen einen Geldsegen und verschleiern die Kosten. Eine Art «mittlere» Variante sind Grenzwerte bzw. Verbote – zum Beispiel in Sachen Autoimporte und Heizungen. Solche Regulierungen schränken die Wahlfreiheit stärker ein als Lenkungsabgaben und Subventionen. Immerhin käme ein langfristiger Pfad von Grenzwerten/Verboten (zum Beispiel ein Verbot von fossil betriebenen Heizungen ab 2045) dem Verursacherprinzip näher, als dies Subventionen tun. Und ein solcher Pfad könnte frühzeitig Verhaltenssignale liefern – sofern er glaubwürdig ist.

Les entreprises avancent sur la durabilité malgré les pressions géopolitiques

[lesechos.fr/thema/articles/les-entreprises-avancent-sur-la-durabilite-malgre-les-pressions-geopolitiques-2214031](https://www.lesechos.fr/thema/articles/les-entreprises-avancent-sur-la-durabilite-malgre-les-pressions-geopolitiques-2214031)

Julie Le Bolzer

February 5, 2026



Publié le 5 févr. 2026 à 07:00

Retrait des Etats-Unis d'un traité de référence sur le climat, recul des ambitions du Green Deal européen... La [transition écologique](#) fait face à « des vents contraires puissants », dicit l'économiste Julien Pillot, enseignant-chercheur à l'Insee Grande Ecole, ajoutant qu'il y a de quoi infléchir les trajectoires « vers de nouveaux modes d'approvisionnement, de production et de consommation ». Il observe néanmoins que « partout, y compris dans l'Amérique MAGA [Make America Great Again], nombreux sont ceux qui voient l'adaptation au changement climatique comme un facteur de résilience ». De facto, les vocables « circularité », « sobriété », « décarbonation » ou « régénération » ne sont pas tombés aux oubliettes.

« Les entreprises surjouent moins le durable, mais continuent, malgré les pressions géopolitiques et économiques, à avancer sur la question environnementale », constate Arnaud Gangloff, [le président du groupe Kéa](#), ajoutant que « la transformation durable des modèles opérationnels est perçue tel un levier de compétitivité et gagne en maturité ». Illustration de la constance des organisations sur la voie de la transition, 82 % des dirigeants prévoient d'augmenter leurs investissements environnementaux dans les douze à dix-huit mois, selon l'édition 2025 du baromètre mondial « A world in balance » de Capgemini, réalisé auprès de 2.150 décideurs.

Adaptation de l'outil industriel

Selon Corinne Jouanny, chargée du pilotage des activités de transformation durable pour l'Europe du Sud chez Capgemini, les organisations n'ont souvent d'autre choix que d'évoluer. « Sept cadres dirigeants sur dix disent ressentir les effets du réchauffement climatique, grâce à des pénuries de matières premières, des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement ou des interruptions de production », détaille-t-elle. Et de pointer que « ceux qui se sont adaptés, en faisant évoluer leurs produits et outils industriels, en mesurent les bénéfices et ne feront pas demi-tour ». Pour sa part, Thierry Vincent, directeur du MBA « management de la transition énergétique » à De Vinci Executive Education, estime que « le maintien de cap s'explique aussi par l'inflation persistante, la tension sur le marché de l'énergie ou la remontée des taux d'intérêt ».

« Dans un monde volatile, incertain, complexe et ambigu, il faut investir dans des modèles plus soutenables afin d'être en mesure d'affronter les chocs futurs », dit-il. Dans les faits, les exemples émanent de tous secteurs, depuis les industriels jusqu'aux acteurs bancaires. « JPMorgan Asset Management utilise [la data science](#) pour automatiser l'analyse de grandes quantités d'informations : plaintes d'ONG, dépôts de brevets, profils professionnels publics... afin de détecter le plus tôt possible, avant les marchés, les risques liés à la non prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) », indique Dejan Glavas, professeur associé en finance durable à l'Essca. Au-delà du secteur tertiaire, l'industrie n'est pas en reste.

Circularité et hydrogène vert

En [Normandie, l'électrolyseur XXL d'Air Liquide](#), qui a mobilisé 400 millions d'euros d'investissement pour produire de l'hydrogène renouvelable à grande échelle, devrait être opérationnel fin 2026. En Finlande, Saint-Gobain inaugurerait récemment son usine à laine de verre à faible empreinte carbone. Aux Etats-Unis, la start-up AMP Robotics semble faire entrer le recyclage dans une nouvelle ère, sans dépendance au tri manuel avec, à la clé, une meilleure qualité des matières revalorisées. « Dans ce cas, l'innovation, plus précisément l'intelligence artificielle, rend l'économie circulaire plus performante sur le plan économique », résume Dejan Glavas, en appuyant toutefois que « si l'IA devient un outil industriel au service de la transition, il faut maîtriser ses impacts en termes d'énergie et de carbone. »

D'autant que « l'avenir promet le développement de technologies de rupture qui permettront d'aller vers une économie encore plus décarbonée », selon Arnaud Gangloff. Pour l'heure, d'aucuns voient le développement durable comme une posture vitale. « La durabilité pourrait devenir le prérequis pour

accéder au marché et plus seulement un enjeu d'image », présage Thierry Vincent, convaincu que « les organisations qui ne se réinventeront pas seront hors jeu ». Enfin, la course à la transition n'est pas sans paradoxe et les plus polluants pourraient se muer, demain, en leaders de l'action climatique. « [La Chine reste le premier émetteur](#) de gaz à effet de serre, mais elle se révèle dans le même temps à la pointe de la décarbonation industrielle », conclut Julien Pillot.

Julie Le Bolzer

Acheter devient plus rentable que louer

IMMOBILIER La suppression programmée de l'imposition de la valeur locative rend la propriété plus avantageuse financièrement par rapport à la location, indique une étude de Wüest Partner. Les différences régionales sont cependant très marquées

ALEXANDRE BEUCHAT

Est-il plus avantageux d'être propriétaire ou locataire? La question revient régulièrement au cœur des préoccupations des ménages, au gré des évolutions du marché immobilier. Elle prend aujourd'hui une nouvelle dimension avec la perspective de la suppression de la valeur locative, approuvée en votation populaire en septembre dernier. L'abolition de cet impôt honni pourrait modifier sensiblement l'équilibre entre propriété et location, en renforçant l'attractivité économique de l'achat dans une large majorité de communes, selon une étude de la société de conseil immobilier Wüest Partner publiée ce jeudi.

«Même avant la réforme, le rapport de coûts entre propriété et location s'est nettement déplacé», souligne Corinne Dubois, économiste chez Wüest Partner. Ces dernières années, la hausse marquée des loyers sous l'effet de la pénurie de logements, de 13% en trois ans, combinée à la détente des taux hypothécaires, a accru l'intérêt pour l'accession à la propriété. Dans le système actuel, intégrant la valeur locative, l'achat d'un logement est en moyenne moins coûteux que la location dans 1217 communes suisses, soit 57% des 2121 localités analysées. Ce constat tranche avec la situation de 2023, lorsque moins d'une centaine de communes affichaient un avantage clair en

faveur de la propriété, dans un contexte de taux hypothécaires proches de 3% et de loyers plus modérés.

L'étude met en évidence des contrastes marqués selon les régions, note Wüest Partner. L'avantage en faveur de la propriété se manifeste surtout en Suisse romande. Les cantons du Jura, de Neuchâtel, de Fribourg et du Valais présentent une forte proportion de communes où acheter revient moins cher que louer. De nombreuses localités vaudoises et genevoises sont également concernées, même si les grandes villes comme Genève ou Lausanne constituent une exception, car elles continuent d'afficher un avantage relatif pour la location.

Grand écart selon les cantons

A l'autre bout du spectre, la location demeure systématiquement plus avantageuse dans plusieurs cantons de Suisse centrale comme Zoug, Schwytz ou Nidwald. La raison principale tient au niveau très élevé des prix d'achat par rapport aux loyers. Dans ces cantons à la fiscalité très basse, qui attire de nombreux ménages aisés, la forte demande pour la propriété a entraîné une hausse «disproportionnée» des prix, réduisant l'intérêt économique de l'achat.

La suppression de la valeur locative, qui devrait entrer en vigueur au plus tôt en 2028, marque une complète refonte du système de l'imposition du logement. En mettant fin à l'imposition d'un revenu fictif, elle réduit en moyenne la charge fiscale des propriétaires. Certes, les déductions d'intérêts hypothécaires et de frais d'entretien disparaissent également, mais pour une grande partie des ménages, le solde reste favorable, observe Wüest Partner.

Selon les calculs de la société, le nombre de communes où l'achat est économiquement plus avantageux que la location passerait dans le nouveau système fiscal de 1217 à 1508, soit de 57 à 71% des communes helvétiques. Près de 300 d'entre elles basculeraient ainsi du côté de la propriété.

Impulsion supplémentaire

La réforme ne produira pas les mêmes effets partout, constate Wüest Partner. Dans les marchés les plus chers – grandes villes, communes riches ou touristiques – la suppression des déductions des intérêts hypothécaires peut se traduire par une hausse de la charge fiscale nette, notamment pour les ménages fortement endettés. La déduction transitoire prévue pour les primo-accédants ne compense qu'en partie les intérêts effectivement payés.

Dans des cantons comme Zoug, Zurich, Genève, les Grisons ou Schwytz, la réforme pourrait donc faire grimper le coût moyen de la propriété, maintenant, voire renforçant, l'avantage relatif de la location. A l'inverse, la balance pencherait clairement en faveur de la propriété dans les petites communes et les régions périphériques, où les prix restent abordables et où la perte des déductions hypothécaires pèse moins dans le calcul.

«L'arbitrage entre l'achat et la location penche aujourd'hui plus nettement en faveur de la propriété qu'il y a quelques années, et la suppression de la valeur locative apporte une impulsion supplémentaire à cette tendance», résume Corinne Dubois. Toutefois, l'abolition de la valeur locative n'est qu'un facteur parmi d'autres dans la dynamique des prix, à commencer par l'évolution des taux d'intérêt, ainsi que la croissance démographique et de l'emploi. ■

Le Conseil municipal de la Ville de Genève a voté hier le crédit attendu pour la réalisation du parc de la Jonction. Moyennant certains renoncements dans un projet qui suscite des attentes diverses

La Ville noue la gerbe à la Jonction

MAUDE JAQUET

Aménagement ► Enfin! L'exclamation a été partagée par plusieurs élu·es hier soir, alors que le délibératif mettait sous toit le crédit qui permettra la réalisation d'un parc à la pointe de la Jonction, dix ans après l'appel lancé par une pétition citoyenne. Un parc oui, encore fallait-il se mettre d'accord sur ce qu'il contiendrait. Issu d'une démarche participative, le projet est passé par plusieurs phases et a dû composer avec de nombreuses attentes. Trop peut-être, a estimé le Conseil municipal, qui a opté pour une version un peu élaguée (notre édition du 8 janvier 2026). Pour un montant de quelque 29,4 millions de francs net, la variante choisie renonce aux potagers et verger partagés inclus dans le projet paysager, mais maintient une partie des halles TPG existantes, ainsi que le principe d'un petit cours d'eau secondaire propice aux jeux d'enfants. Pour le reste, on en revient aux fondamentaux: verdure et accès à l'eau. Cette solution a séduit l'Alternative et le PLR, qui ont refusé par ailleurs les sollicitations du reste de la droite, qui aurait bien voulu sabrer le couvert et les jeux d'enfants pour économiser quelque 5 millions supplémentaires.

«Ce projet est nécessairement un compromis, que nous soutenons pour voir enfin réalisé un parc public à la Jonction, même si nous savons qu'il ne satisfait pas tout le monde», a reconnu l'élue d'Ensemble à gauche Brigitte Studer. De fait, le Forum Pointe de la Jonction, qui réunit de nombreux acteurs associatifs du quartier, avait à plusieurs reprises décrié une multiplication des usages dans un espace relativement restreint (17 000 m²). A l'échelle du quartier – dense, largement minéralisé et mal doté en espaces verts –, la végé-



Le bâtiment de l'actuelle buvette A la pointe, objet d'une occupation transitoire depuis 2011, est voué à la démolition. Si l'ARVe, l'association qui gère celle-ci, espère bien «avoir sa place dans le futur parc», les modalités de gestion d'un futur établissement ne sont pas définies. JPDS-ARCHIVES

talisation apparaissait comme l'objectif absolu. Mais ce sont plus largement les besoins de la ville qui se sont imposés: des espaces adaptés aux familles avec enfants, mais aussi un couvert polyvalent adapté à des activités sportives et urbaines.

Continuité des activités en question

Pour les associations qui œuvrent d'ores et déjà, et parfois depuis de longues années, sur place, ce crédit voté est un jalon important et attendu. Mais il ne résout pas l'ensemble de la question. Du côté des Jardins de la Jonction, on ne peut que regretter la suppression des potagers partagés. «Les jardins familiaux sont au cœur de la

Les associations craignent de manière générale de se voir dépossédées d'une démarche intrinsèquement populaire

démarche participative depuis ses débuts», souligne Sonia Winkelmann Miny. Avec un certain succès: une centaine de bacs dont prennent soin une soixantaine de personnes existent actuellement sur le site. La pérennisation de cette activité n'est pas assurée en l'état, même si «cela ne veut pas dire qu'ils ne pourront pas venir dans un second temps», postule la médiatrice culturelle.

Incertitude aussi du côté de l'ARVe, l'Association pour la reconversion vivante des espaces, qui gère l'actuelle buvette A la pointe. Le bâtiment actuel, objet d'une occupation transitoire depuis 2011, est voué à la démolition. Mais l'association espère bien «avoir sa place dans

le futur parc». Si une buvette est prévue à l'emplacement actuel du canoë-club, les modalités de sa gestion ne sont pas définies. «Notre expérience dépasse la buvette elle-même. C'est aussi un travail de terrain que l'on fait depuis 2011, avec le public très divers qui fréquente les lieux. Ou encore des opportunités de formation offertes par le biais de la Boîte à boulots», décrit Sandrik Vizarraga Pavloff, membre du comité. En bref, une expertise générale de ce lieu particulier.

Les associations craignent de manière générale de se voir dépossédées d'une démarche intrinsèquement populaire. C'est que le passage des Halles de la Jonction, qui n'ont d'ailleurs

jamais vraiment trouvé leur public, a laissé un sentiment de décalage. Les activités proposées ne se sont guère intégrées dans les habitudes d'utilisateurs et d'utilisatrices qui n'ont pas attendu l'avancée des travaux parlementaires pour s'approprier la pointe de la Jonction.

Ouverture nocturne questionnée

La mixité des usagers et usagères reste un défi pour l'avenir. Illustré par un autre débat: celui de l'ouverture nocturne du parc. Abordée en plénière, la question reste partiellement suspendue. La gauche a prôché pour une ouverture totale, «car la population de la Jonction n'est pas plus dangereuse qu'une autre», dicit l'élue vert Simon Gaberell. C'est aussi le souhait des associations: «Travailler dans un espace clos la nuit aurait un impact sur le sens de notre travail», postule Sandrik Vizarraga Pavloff.

Mais la conseillère administrative Marie Barbey-Chappuis, chargée de la Sécurité, voit cette option d'un autre œil: «Nous avons testé l'ouverture du site la nuit en 2022, et le diagnostic est sans appel. Nous avons été inondés de doléances des habitants, importunés par le bruit notamment.» Indécis·es, les élu·es ont avalisé une recommandation pour garder le parc ouvert, tout en y installant des portiques... au cas où.

Les réflexions se poursuivront donc sur l'opérationnalisation du site. Mais l'étape est néanmoins jugée «historique» par la conseillère administrative chargée de l'Aménagement, Marjorie de Chastonay. Laquelle peut se féliciter d'un nouveau succès: moyennant quelques renoncements, les propositions de son département ont permis de rallier une majorité. Les travaux *in situ* pourraient, eux, commencer à l'automne prochain. I

La justice rejette les recours déposés par les parents d'élèves frontaliers

GENÈVE La Chambre constitutionnelle de la Cour de justice suit l'argumentation du Conseil d'Etat, qui défend une scolarisation sur le lieu de domicile. Les parents d'enfants exclus de l'école genevoise peuvent toutefois encore recourir auprès du Tribunal fédéral

THÉO ALLEGREZZA

C'était une décision de justice très attendue au bout du Léman. Dans un arrêt rendu mardi et communiqué hier, la Chambre constitutionnelle de la Cour de justice a rejeté la douzaine de recours déposés par des parents d'élèves frontaliers. Ces derniers contestaient le principe d'une scolarisation sur le lieu de domicile, qu'entend appliquer le Conseil d'Etat genevois dès la rentrée 2026.

«Les modifications réglementaires concernées ne sont pas arbitraires, car elles reposent sur des motifs sérieux et objectifs. Elles ont un sens et un but, lequel est lié à la gestion des effectifs sco-

laire et aux contraintes budgétaires», ont estimé les juges, selon un communiqué du pouvoir judiciaire, suivant ainsi dans les grandes lignes l'argumentation avancée par le gouvernement pour justifier sa décision. La cour évoque l'augmentation constante des effectifs, le manque de places dans les bâtiments scolaires et la pression induite sur les conditions d'enseignement.

Nouveau régime transitoire

En juin, Anne Hiltpold, cheffe du Département de l'instruction publique (DIP), avait annoncé la fin du régime transitoire en vigueur depuis 2019 qui tolérait des exceptions au principe de scolarisation sur le lieu de domicile, permettant notamment aux élèves de terminer leur cursus. Quelque 2500 enfants (résidant en France voisine, mais aussi dans le canton de Vaud) sont concernés. Pour la cour, il était «prévisible», vu le caractère limité dans le temps des dispositions transitoires, qu'il serait mis fin à

ce régime dérogatoire, même si aucune date butoir n'était fixée. C'est pourquoi elle n'a pas retenu de violation des principes de la bonne foi et de la proportionnalité, qu'ont invoqués les parents.

Les élèves auront la possibilité de terminer le cycle en cours

«Les recourants n'ayant pas leur lieu de vie en Suisse, ils ne peuvent pas se prévaloir du droit à y recevoir un enseignement de base suffisant et gratuit. De même, et notamment à défaut de résider en Suisse, ils ne peuvent pas déduire de l'accord de libre circulation entre la Suisse et l'Union européenne (ALCP) un droit à être admis dans l'en-

seignement public genevois», ont étayé les juges. La cour relève aussi que la décision du Conseil d'Etat prévoit en quelque sorte un nouveau dispositif transitoire. Les élèves auront ainsi la possibilité de terminer le cycle en cours, c'est-à-dire qu'ils devront basculer dans le système français après la 4^e primaire ou la 8^e primaire – et après la 11^e s'ils ont déjà entamé le cycle d'orientation (CO). Concrètement, environ 300 enfants sont concernés pour la prochaine rentrée d'août.

Pas la fin de l'histoire

L'arrêt de la Chambre constitutionnelle est susceptible d'être contesté auprès du Tribunal fédéral (TF). Des parents feront-ils ce choix? Les recours émanaient d'une douzaine d'initiatives individuelles, il est difficile de croire qu'aucun parent ne s'adressera à l'instance supérieure. Un collectif dénommé «Ecole pour tous» s'était également constitué. Membre de ce collectif, Anthony Lehmann se dit

«extrêmement déçu». Il explique que des discussions sont en cours sur l'opportunité de recourir au TF. Conscient de cet enjeu, le DIP se garde de tout commentaire. «Ces décisions étant susceptibles de recours, il convient d'attendre qu'elles soient définitives», fait seulement savoir son porte-parole, Julien Thorens.

Par ailleurs, les choses pourraient également encore évoluer sur le plan politique. En décembre, le Grand Conseil a adopté une motion socialiste, qui se voulait comme une forme de compromis. Elle propose d'autoriser les enfants ayant entamé le cursus primaire (1P-8P) à le suivre jusqu'à son terme et ceux du CO à pouvoir continuer au secondaire II (filières de formation au-delà de la 11^e). Autrement dit, elle «sauverait» tous les élèves ayant déjà achevé l'école primaire. Le Conseil d'Etat est appelé à prendre position avant l'été. Anticiperait-il ce délai afin d'apaiser la situation et s'éviter, peut-être par la même occasion, une nouvelle procédure auprès du TF? ■

Le défi d'une Europe plus compétitive

MARCHÉ UNIQUE Le président du Conseil européen invite les chefs d'État et de gouvernement de l'UE à une «retraite informelle», le 12 février. Mario Draghi et Enrico Letta seront présents. Ils espèrent ne pas prêcher dans le désert. Car il y a des barrières et des lenteurs à surmonter

VALÉRIE DE GRAFFENRIED, BRUXELLES

La commanderie d'Alden Biesen, à un peu plus d'une heure de voiture de Bruxelles, est un monastère château de l'ordre Teutonique, siège de la grande commanderie des Vieux-Joncs, désormais transformé en centre international de conférences. C'est dans ce décor inspirant que les dirigeants des pays de l'UE se retrouveront le 12 février autour d'un thème qui l'est peut-être un peu moins, du moins pour certains: le renforcement du marché unique. Avec deux invités de marque: Mario Draghi et Enrico Letta, tous deux dans le rôle du Père Fouettard.

Dans sa lettre d'invitation, Antonio Costa, le président du Conseil européen, parle d'«impératif stratégique urgent» et insiste: il veut donner le «même élan politique au domaine de la compétitivité» qu'à la défense, thème de la retraite informelle de l'an dernier. «Le marché unique [qui assure la libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes, ndlr] peut constituer un puissant moteur de simplification tant pour les citoyens que pour les entreprises. Nous devons en faire davantage pour réduire effectivement les obstacles nationaux et pour rendre le cadre réglementaire plus propice à l'investissement, à l'innovation et à la croissance des entreprises, à tous les niveaux, y compris européen», souligne le Portugais.

«L'accélération des travaux sur une union de l'épargne et des investissements afin de mieux canaliser l'épargne vers des investissements productifs en Europe constituera aussi un élément essentiel de cet effort»,

ajoute Antonio Costa. Il relève que de nombreuses entreprises européennes actives dans des secteurs clés comme le numérique, les télécommunications, les marchés financiers et l'énergie n'ont pas l'ampleur nécessaire pour atteindre les niveaux d'investissement et d'innovation indispensables sur le marché mondial. «L'Union européenne a à juste titre fait progresser son programme de diversification commerciale, en dernier lieu avec la puissance économique qu'est l'Inde. Mais notre ouverture ne doit pas être confondue avec de la faiblesse. L'Europe doit accélérer son ambitieux programme commercial et, en parallèle, protéger ses entreprises contre la concurrence déloyale en assurant une protection ciblée dans des secteurs stratégiques», avertit-il.

C'est bien l'enjeu de la réunion: définir le positionnement de l'UE dans un monde où la concurrence économique et les déséquilibres commerciaux s'accroissent. Mais pour y parvenir l'Europe doit surmonter ses barrières internes, ce qui ne sera pas une mince affaire.

«Soumis aux priorités des autres»

Dans sa lettre, Antonio Costa se garde bien de citer les pressions chinoises ou les menaces de Donald Trump qui brandit les surtaxes comme une arme politique. Mais Mario Draghi se montre très explicite. Dans un discours prononcé le 2 février à Louvain, l'ancien patron de la Banque centrale européenne et ex-premier ministre italien, auteur d'un rapport sur l'avenir de la compétitivité européenne qui a marqué les esprits, a une nouvelle fois exhorté l'Europe, «prise en tenaille entre les États-Unis et la Chine», à surmonter ses «vieilles divisions» pour devenir une «véritable puissance».

«Nous devons donc décider: voulons-nous rester un simple grand marché, soumis aux priorités des autres? Ou voulons-nous prendre les mesures nécessaires pour devenir une puissance?» a-t-il souligné, en plaidant



«Une Europe incapable de défendre ses intérêts ne pourra pas préserver longtemps ses valeurs»

MARIO DRAGHI, ANCIEN PATRON DE LA BCE

pour une fédération européenne en matière de défense, de politique étrangère et de fiscalité. Et d'assurer, en recevant le titre de docteur honoris causa de l'Université KU Leuven (Louvain), qu'individuellement, la plupart des États européens ne sont même pas des puissances moyennes.

«Sans une politique industrielle ambitieuse, efficace et pragmatique, l'économie européenne est condamnée à n'être qu'un terrain de jeu pour ses concurrents. Les risques sont imminents: mise en péril de nos industries phares et de notre savoir-faire, réduction de notre empreinte industrielle mondiale. En un mot, nous risquons de laisser notre continent dégénérer progressivement en une simple chaîne de montage pour puissances extérieures», avertit de son côté Stéphane Séjourné, vice-président de la Commission européenne, le 1er février, dans une tribune publiée dans plusieurs journaux européens et cosignée par 1141 patrons d'entreprises et représentants de fédérations.

Il plébiscite le «made in Europe», qui, en passant, affectera forcément la Suisse. «C'est un acte d'indépendance économique. C'est la mise en œuvre directe du rapport Draghi. C'est un appel à une préférence claire et assumée pour tous ceux qui choisissent l'Europe», conclut Stéphane Séjourné.

Instauration d'un «28e régime»?

Pour Mario Draghi, «une Europe incapable de défendre ses intérêts ne pourra pas préserver longtemps ses valeurs.» Il déplore la lenteur de l'UE à se réformer, malgré la série de paquets «omnibus» lancés par la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, initiative pour assouplir certaines réglementations. Ses recommandations ne sont pour l'heure pas vraiment appliquées. Il a d'ailleurs revu ses calculs à la hausse: il faudra désormais davantage que les 800 milliards d'euros d'investissements évoqués en 2024.

Les murs à Alden Biesen tremblent-ils le 12 février? La Commission propose notamment l'instauration d'un «28e régime». Une proposition qui s'inspire du rapport de 2024, d'Enrico Letta, ancien chef de gouvernement italien et actuel président de l'Institut Jacques Delors. Et qui devrait permettre à certaines entreprises de réduire les charges administratives en dehors des 27 régimes nationaux existants.

Le récent bilan annuel de la Commission européenne sur le marché unique et la compétitivité, publié le 30 janvier, confirme que les Vingt-Sept n'en font pas assez pour doper leur compétitivité. Et n'enjole pas les choses. Le rapport souligne notamment que des «barrières significatives persistent au sein du Marché unique, en particulier au niveau national». Et de conclure: «En raison de la pression externe et des barrières internes, la base industrielle européenne s'érode, entraînant une perte d'emplois dans le secteur manufacturier et la fermeture d'usines.» ■

WhatsApp sera bientôt en partie payant

TECHNOLOGIE Le service de messagerie s'apprête à proposer un abonnement mensuel qui permet de ne pas avoir de publicité dans l'application. Cette dernière se calquerait ainsi sur les pratiques d'Instagram et Facebook, qui appartiennent aussi à Meta

ANOUGH SEYDTAGHIA

Il faudra sans doute bientôt payer pour utiliser WhatsApp sans publicité. Ces derniers jours, plusieurs indices ont dessiné la stratégie de Meta, maison mère de cette messagerie, et propriétaire aussi, entre autres, d'Instagram et de Facebook. L'empire dirigé par Mark Zuckerberg s'apprête ainsi à tenter le pari de tirer des revenus auprès d'une partie des plus de 3 milliards d'utilisateurs de WhatsApp. Et cet objectif aura des conséquences directes sur les clients européens et suisses de la messagerie.

Cela fait des années que des rumeurs circulent autour d'un WhatsApp qui deviendrait payant, rumeurs qui circulent justement sur la messagerie, et qui cachent en réalité souvent des arnaques. On se souvient aussi qu'avant son rachat par Mark Zuckerberg en 2014, WhatsApp était gratuit la première année, puis demandait ensuite 99 centimes de dollar par an. Meta a rendu WhatsApp gratuit, ce qui a bien sûr contribué à en faire la première messagerie au monde sur smartphone.

Mais cela va changer. Un premier indice sérieux est apparu le

26 janvier dernier, lorsque Meta annonçait au site spécialisé TechCrunch une modification de sa stratégie. Le groupe veut tester prochainement de nouveaux abonnements donnant accès à des fonctionnalités exclusives sur ses applications. Selon l'empire de Mark Zuckerberg, ces nouveaux abonnements pourraient permettre d'accroître la productivité et la créativité, tout en offrant des capacités d'intelligence artificielle étendues. Meta veut tester différentes formules d'abonnement et offres groupées, chaque abonnement proposant des fonctionnalités exclusives. Et cela doit concerner WhatsApp, Instagram et Facebook.

Les utilisateurs ont le choix

Autrement dit, l'utilisation de fonctions de base demeurerait gratuite. Mais les utilisateurs désirant davantage de services devraient payer, par exemple pour avoir accès à un chatbot doté de davantage de capacités. On se souvient qu'un chatbot a été intégré par défaut dans toutes les messageries WhatsApp (c'est le fameux cercle bleu, omniprésent et impossible à effacer). Et fin 2025, Meta rache-

tait le service d'IA chinoise Manus pour deux milliards de dollars, avec, sans doute, l'idée de réserver une partie de ses services à des abonnés «premium».

Payer pour utiliser les services de Meta, l'idée n'est pas nouvelle. En 2024, Mark Zuckerberg lançait des abonnements pour Instagram et Facebook, avec l'idée de donner un choix aux utilisateurs: soit ils conservent la version gratuite, analysant leurs données et affichant de la publicité ciblée, soit ils payent pour avoir une app sans annonces et sans analyse de leurs activités. Aujourd'hui, par exemple, Instagram offre cette possibilité en échange d'un abonnement mensuel de 7 francs (il s'agit du prix via l'app sur iPhone, les tarifs varient selon les plateformes).

Autre indice important: le 24 janvier, le site WABetaInfo, qui analyse en détail les versions initiales des applications, décelait des nouveautés dans l'app bêta pour Android 2.26.3.9. Les analystes du site ont remarqué que «WhatsApp étudie la possibilité de mettre en place un nouvel abonnement pour supprimer les publicités de l'onglet «Actus», dont le lancement est prévu prochainement». Les utilisateurs



«Nous nous efforçons de monétiser davantage WhatsApp et Messenger»

MARK ZUCKERBERG, PATRON DE META, EN 2022

«ne verront plus non plus les chaînes sponsorisées, pour lesquelles les créateurs paient afin d'apparaître dans les suggestions des utilisateurs. Ceci garantit une expérience totalement sans publicité et sans interruption».

Par petites touches, et avant tout aux États-Unis, WhatsApp a

commencé à afficher de la publicité dans les «statuts» et permis de créer des chaînes sponsorisées dans l'onglet «Actus». Ce déploiement est très progressif, le groupe de Mark Zuckerberg craignant certainement de voir des utilisateurs quitter la messagerie en cas d'avalanche de publicités. «Nous nous efforçons de monétiser davantage WhatsApp et Messenger», affirmait Mark Zuckerberg en 2022.

La question des données

Il faudra donc payer pour ne pas voir ces publicités. «Il semblerait que cette formule d'abonnement soit uniquement disponible en Europe et au Royaume-Uni afin de respecter la réglementation en vigueur. Par conséquent, elle offrira aux utilisateurs européens et britanniques les mêmes options que celles proposées aux utilisateurs de Facebook et Instagram» souligne le site WABetaInfo.

En effet, la réglementation en vigueur dans l'Union européenne (notamment le Digital Markets Act) impose aux plateformes de proposer une alternative payante aux modèles entièrement basés sur la publicité. Le chiffre de quelque 4 euros par mois a été

avancé par WABetaInfo, mais il ne s'agit certainement pas du prix définitif. On ne sait d'ailleurs pas à quelle échéance Meta prévoit de proposer ces abonnements liés à WhatsApp en Europe. A priori, si l'on observe ce qui s'est passé avec Instagram et Facebook, Meta traite de la même manière ses clients dans l'Union européenne et en Suisse.

Ajoutons enfin que, concernant Instagram et Facebook, des études ont montré que les versions payantes n'empêchaient pas Meta de récolter, via ces apps, des données sur le comportement de ses clients... ■